

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 9 MARS 2026

Le 9 mars 2026 à 11h00, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Lesparre-Médoc, légalement convoqué, s'est assemblé salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Madame Murielle GARRIGOU.

PRÉSENTS : MME GARRIGOU, MME BOURSEAU, MME ROHEL, M. BERNARD, MME MEYER, MME BAHOUGNE, M. ROBERT, M. BIDOUZE, M HIRTZ, M. LE BREDONCHEL.

Administrateurs formant la majorité des membres en exercice, lesquels se trouvent au nombre de quinze.

ABSENTS REPRESENTÉES : MME NEOLIER qui a donné procuration MME BOURSEAU
MME LANNELUC qui a donné procuration M. BIDOUZE

ABSENTS : MME BOUDEAU, MME SANS. M. GUIRAUD.

M. LE BREDONCHEL est désigné en qualité de secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivité Territoriales.

★★★★★★★

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 10

NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES : 12

DATE DE LA CONVOCATION : 23 février 2026

DATE DE L'AFFICHAGE : 16 mars 2026

★★★★★★★

RAPPORTEUR : Mme Murielle GARRIGOU

N° 010-26- OBJET : Approbation du Compte Financier Unique (CFU)

M. le Président ayant quitté la salle et la présidence de séance étant assurée par Mme GARRIGOU Murielle, Vice-présidente du CCAS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration,

ADOpte A L'UNANIMITE

↳ Le Compte Financier Unique 2025 du budget principal, dont la balance générale fait ressortir un excédent global de clôture de **62 903.74 €**.

	Dépenses	Recettes	Résultat global
Investissement	12 318.91 €	43 150.30 €	30 831.39 €
Restes à réaliser	11 149.45 €		-11 149.45 €
Fonctionnement	237 817.35 €	281 039.15 €	43 221.80 €
TOTAL	261 285.71 €	324 189.45 €	62 903.74 €

A Lesparre-Médoc, 10 mars 2026

Pour copie conforme
La Vice- Présidente du CCAS,


Murielle GARRIGOU

Auteur : M. Bernard GUIRAUD, Président du CCAS, publié le 16 mars 2026